

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juillet 2025

---

PORTANT CRÉATION D'UN STATUT DE L'ÉLU LOCAL - (N° 1603)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 839

présenté par  
M. Delautrette et M. Le Gac

-----

### ARTICLE 13

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Supprimer l'alinéa 16.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le proposition propose de supprimer la procédure de saisine ad hoc du juge administratif, qui est d'ores et déjà possible.